

Référendum contre la 4ème révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)



Publiée dans la Feuille fédérale le 30 mars 2010

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance chômage, LACI) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal

Canton:	N° postal:	Commune politique:
---------	------------	--------------------

N°	Nom, Prénom <small>(écrire à la main et en majuscules)</small>	Date de naissance <small>(jour/mois/année)</small>	Adresse exacte <small>(rue et numéro)</small>	Signature manuscrite	Contrôle <small>(laisser en blanc)</small>
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Expiration du délai référendaire: 8 juillet 2010

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____

Signature manuscrite : _____

Date: _____

Fonction officielle : _____

Sceau:

Merci de renvoyer cette liste, entièrement ou partiellement remplie – le plus vite possible – mais jusqu'au **18 juin 2010** au plus tard au **POP neuchâtelois, Versoix 7, CP 2131, 2300 La Chaux-de-Fonds**, qui se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Des listes de signatures peuvent être commandées au **POP neuchâtelois, Versoix 7, CP 2131, 2300 La Chaux-de-Fonds**, pop.neuchatelois@bluewin.ch